



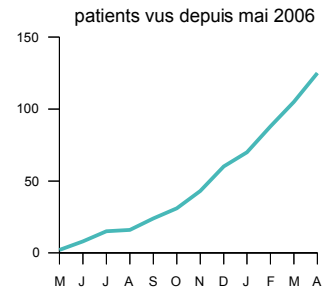
Réseau Neuro Centre Infos

mai 2007

Quelques chiffres au 1er mai 2007 :

125 patients vus à domicile depuis la création du Réseau.

103 professionnels de santé adhérents au réseau.



L'équipe de coordination du Réseau s'agrandit

Une troisième infirmière-Réseau a rejoint début mai l'équipe de coordination en place depuis un an. Catherine DAUDIN, qui a en charge l'Eure-et-Loir et le Loiret, a déjà commencé ses interventions à domicile.

Nous en profitons pour vous rappeler que l'équipe de coordination intervient à domicile sur demande des neurologues, des médecins de Médecine Physique et Réadaptation ou des médecins généralistes par téléphone, fax ou mail, en précisant le motif et les coordonnées de la personne (si besoin, une fiche « prête à remplir » est disponible sur simple demande au secrétariat du Réseau).

Les patients peuvent nous contacter directement pour toutes demandes de renseignements.

Dossier spécial : partir en vacances

Préparation

Destination : Plusieurs organismes et associations, dont l'APF, proposent des vacances spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées, avec des formules adaptées à la forme de handicap, à l'autonomie de la personne, ainsi qu'à ses accompagnants.

Par ailleurs, un nouveau label « Tourisme et Handicap » a été créé pour les professionnels du tourisme, afin de faciliter la lisibilité de l'offre touristique (hébergement, restauration, sites de loisirs, sites touristiques...). Ce nouveau repère permet de donner aux touristes une information fiable sur l'accessibilité des lieux de vacances et de loisirs. Vous pouvez retrouver tous les sites labellisés sur le site internet Maison de la France (www.franceguide.com). Les Gîtes de France se sont associés à ce label et indiquent également sur leur site internet les gîtes et chambres d'hôtes labellisés.

Les + internet : pour les amoureux de la plage, le site « Handiplage » (www.handiplage.fr) référence toutes les plages de France accessibles en fauteuil. Parallèlement, certaines maisons du tourisme éditent tous les sites et hébergements accessibles aux personnes handicapées sur leur commune (c'est notamment le cas du Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault ou de la commune de la Forêt Fouesnant, en Bretagne). Pour ceux qui veulent essayer de voyager différemment, vous pouvez, via le site « Trocmaison », échanger votre maison le temps des vacances pour une maison du village d'à côté ou à l'autre bout du monde.

Assurance : Lors de la préparation de vos vacances, vérifiez auprès de votre assurance et de votre banque (si vous utilisez une carte de paiement pour régler votre voyage) l'étendue de votre couverture afin d'être pris en charge correctement en cas de problème (responsabilité civile, dommages, annulation...). Attention : en aucun cas un voyageur ne peut vous obliger à acheter une assurance supplémentaire.

Financement : La CAF adresse automatiquement des bons de vacances aux personnes qui en sont bénéficiaires et peut attribuer sur demande des aides complémentaires (sous forme de prêts sans intérêt ou de fonds de secours).

Vous pouvez également vous informer auprès de votre employeur ou de l'organisme social dont vous relevez pour bénéficier de chèques vacances (toutes les infos sur www.ancv.com).

Santé : Pensez bien à mettre vos vaccins à jour et à demander la carte européenne de santé (à emporter en plus de votre carte vitale) à votre CPAM si vous voyagez en Europe (elle remplace le formulaire E111). Si vous voyagez en dehors de l'Europe, vérifiez qu'il n'y ait pas de contre-indication auprès de l'ambassade.

Transport

Avion : Les Aéroports de Paris publient un « Guide d'aéroport pour le passager à mobilité réduite » spécifique à chaque aéroport (vous pouvez le demander en téléphonant au 3950). La majorité des compagnies aériennes proposent des services adaptés aux personnes handicapées, il est donc recommandé de les contacter directement lors de la réservation de votre voyage afin d'avoir le service le plus conforme à vos besoins. A cette occasion, prévenez-les que votre traitement nécessite que vous le gardiez avec vous dans l'avion (pensez à emporter en plus, lors de votre voyage, l'ordonnance de votre neurologue ainsi qu'un certificat).

L'accès à l'avion avec votre propre fauteuil roulant est désormais interdit : il vous faudra l'enregistrer avec vos bagages pour qu'il aille dans la soute (demandez à votre compagnie aérienne un sac plastique transparent pour l'emballer et collez plusieurs autocollants FRAGILE dessus afin d'éviter les déconvenues à l'arrivée). Un fauteuil roulant de l'aéroport ou de la compagnie sera mis à votre disposition avant et pendant le vol (les compagnies aériennes ont étudié des modèles qui passent dans le couloir central de l'avion). Aujourd'hui, la majorité des avions sont équipés de toilettes avec poignées de maintien et de fauteuils munis d'accoudoirs relevables.

Train : Dans les gares et les trains, le pictogramme « fauteuil roulant » signale les facilités offertes aux personnes à mobilité réduite. De plus, un emplacement est prévu pour les fauteuils roulants dans les trains Grande Ligne et les TGV, il suffit de le demander lors de la réservation de votre billet.

La SNCF édite également une brochure gratuite « Mémento du voyageur à mobilité réduite » (disponible à l'accueil des gares) avec tous les conseils pour bien préparer son voyage : services proposés, accessibilité, réductions... Elle a également mis en place un numéro vert « SNCF Accessibilité Service » (0800.15.47.53) pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Voiture : Certaines sociétés de location de voiture proposent des véhicules adaptés au handicap (avec boîte automatique par exemple) ou avec un chauffeur.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat du Réseau.

Groupe de parole

La NAFSEP d'Indre-et-Loire organisera des groupes de parole de personnes atteintes de sclérose en plaques à partir de fin septembre. Chaque groupe se réunira une fois par mois pour une durée de 2 heures consécutives et sera animé par un(e) psychologue.

Si vous êtes intéressé pour participer à un groupe de parole, contactez Mme BUARD (02.47.66.88.63), déléguée NAFSEP sur le 37, afin de vous inscrire et qu'elle vous tienne informé de l'avancée de la mise en place des groupes.

Le Réseau Neuro Centre vous informe

- **samedi 07 juillet 2007** : Formation sur les troubles sphinctériens dans la SEP, à Blois.
Public concerné : professionnels.

- **dimanche 09 septembre 2007** : Randonnée pédestre organisée par la NAFSEP, à Bueil en Touraine. 3 circuits sont proposés (11km, 12 km et 4 km), ainsi qu'une visite commentée de la Collégiale. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Mme BUARD (02.47.66.88.63), déléguée sur le 37.

- **samedi 15 septembre 2007** : 4eme journée SEP d'Eure-et-Loir à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Chartres, à partir de 14h. Plusieurs thèmes abordés : les MDPH, les assurances, la sexualité dans la SEP, le vécu des enfants de patients...

Public concerné : tous. Attention: nombre de places limité, merci de vous inscrire auprès du secrétariat du Réseau.